

Adhésion à l'Amicale du Val de Somme

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné
autorise mon enfant
né(e) le
à adhérer à l'Amicale du Val de Somme pour la saison 2019-2020
Je fournis un certificat médical, de moins de 6 mois de non contre-indication à la pratique du sport en compétition et reconnais être informé de la possibilité de souscrire une assurance individuelle complémentaire couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer (assurance de la FFA non obligatoire)
Je donne mon accord pour autoriser les responsables du club à hospitaliser mon enfant en cas d'urgence pour tous problemesmedical ou chirurgical intervennat en cours de pratique sportive.
J autorise également les prélèvements, urinaires ou sanguins, qui pourraient être diligentés par les autorités administratives dans le cadre d'éventuels contrôles anti-dopage réalisés dans le cadre de la loi française ou de la règlementation internationale.
Cette autorisation parentale permettra à mon enfant d'obtenir une licence FFA, et es également valable pour son inscription aux compétitions ouvertes à sa catégorie d'âge.
Fait àle
Signature